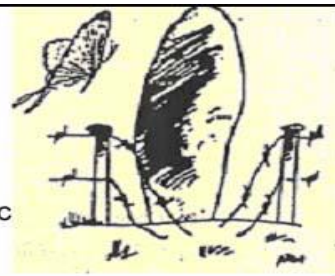


Le Menhir Libre

Bulletin de l'association Menhirs Libres

Dépôt légal septembre 1994 - N° 8194

Association Menhirs Libres - La petite métairie - 56340 Carnac
www.menhirlibres.org



N° 61 / JANVIER 2016

Bonne année

Chers Adhérents,

*« J'ai fait un rêve : Les grillages avaient disparu !
Les menhirs étaient enfin libres Quelle belle année !!! »*

BLOAVEZ MAD !



NOUS AVONS RENCONTRER LE MAIRE DE CARNAC LE 22 DECEMBRE DERNIER
(qui est aussi le Président de l'association « Paysages de Mégalithes »).

VOICI LE COMPTE-RENDU DE NOTRE ENTREVUE :

Nous étions quatre : Céline Mary, Guylaine Mary, Martine Chadaigne et Chantal Ferré.

Mr Lepick a répondu aux questions concernant le Musée et les rapports de la commune avec Monuments de France.

Il a été formel sur un point : Le Musée est et restera municipal au moins jusqu'à son agrandissement. L'agrandissement sera celui que les finances de la commune pourront permettre.

Mr Lepick fait tout son possible pour que les rapports de la commune avec Monuments de France soient bons, estimant qu'on obtient plus par la négociation que par la guerre. Il a rencontré en Mr Buisson-Catil un Interlocuteur relativement ouvert, sachant que ce dernier n'a pas les coudées franches totalement.

Les résultats déjà obtenus concernent la restauration qui sera réduite au minimum.

Le Musée est à l'étroit tandis que la Maison des Mégalithes est au large. Monsieur Lepick tente de convaincre l'administrateur de mettre à la disposition du Musée une antenne sous forme d'un espace d'exposition.

Il a reçu notre proposition de cheminement au milieu des alignements comme réalisable.

Il a renouvelé son assurance qu'il n'y aurait pas d'expropriation. Le dossier en cours pour le classement à l'UNESCO a toutes les chances d'aboutir. Mais il n'est pas à confondre avec le précédent car les mégalithes seront classés comme paysage culturel. Il ne s'agit plus de les faire classer comme monument. Il n'est donc plus question de les rendre à leur état d'origine (d'ailleurs, dans ce cas, comment faire ?).

Le classement ne suppose aucune expropriation. Mr Lepick a renouvelé à Céline l'assurance que la Petite Métairie ne serait pas expropriée.

Mr le Maire nous a explicitement demandé de réfléchir sérieusement à la proposition de travailler avec Paysages de Mégalithes en tant que membre observateur. Le bureau par un vote unanime a décidé d'accepter la proposition de Mr Lepick le 12 janvier 2016.

Nos propositions :

Il est important que les visiteurs aient un contact direct avec les pierres. Les alignements sont peut-être un monument historique mais ils sont bien plus que cela. On ne peut pas passer à côté de ce fait. L'esprit cartésien de l'administration française n'a sans doute pas perçu suffisamment cette donnée et c'est l'origine du problème.

Il est important que les visiteurs puissent entrer par une porte et sortir par une autre à l'autre extrémité car longer tous les alignements est très important psychologiquement. Il faut pouvoir randonner d'Est en Ouest ou le contraire.

Le principal scandale est la route.

Cette photo illustre bien le danger pour les promeneurs qui longent les alignements car il n'existe pas de sentiers piétonniers.



Voici donc nos propositions :

En attendant le classement à l'UNESCO qui implique la suppression des grillages nous proposons que les promeneurs puissent visiter gratuitement les alignements de l'intérieur.

Comment empêcher les conséquences supposées ou réelles du piétinement ?

Déterminer à l'aide de cordelettes des sentiers. Si le sol devient trop abîmé, fermer un sentier et en ouvrir un autre. C'est quasi gratuit.

Ou, tracer un sentier et protéger le sol par des claies comme sur les dunes qui sont si fragiles et qui supportent des milliers de visiteurs.

On ne voit que trop ailleurs comment l'incompréhension devant la culture des autres et l'intolérance sont sources de problèmes graves. Juste un sentier, à l'intérieur des alignements, ce n'est pas trop demander ?

Vos rendez-vous à la petite métairie :

Samedi 9 juillet à partir de 19H	Veillée des menhirs
Samedi 20 août à partir de 19H	Fest-Noz

Chers adhérents,

L'Association **Menhirs Libres** a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le :

Vendredi 11 Mars 2016

A 20H30

Salle des conférences, rue du Tumulus à Carnac

Ordre du jour :

- ➡ Evènements de l'année 2015
- ➡ Bilan financier
- ➡ Election du Bureau
- ➡ Actualité
- ➡ Projets pour 2016
- ➡ Questions diverses

Nous vous espérons nombreux. Si toutefois vous ne pouvez pas y assister, n'oubliez pas de voter, en utilisant le pouvoir ci-joint, dûment rempli, à remettre à l'un des membres de l'Association, à jour de sa cotisation, ou bien à un membre du bureau.

A l'issue de cette Assemblée, nous nous retrouverons autour du pot de l'amitié.

Pour le bureau, la présidente
Mme Céline Mary

Contact : *Menhirs Libres* -La petite métairie- 56340 Carnac- ☎ 02-97-52-17-31
Courriel : menhirslibres56@orange.fr



Notre ami de Serge n'est plus.

Mais il est toujours présent dans nos cœurs, nos pensées au sein de l'association Menhirs Libres, à la Petite Métairie.

Sa bonne humeur, son appétit pour la vie et ses douceurs, sa générosité, ses engagements de militant infatigable (Menhirs Libres mais aussi Peuples des dunes, la cause écologiste, la défense des marais salants et plus généralement de tous les malmenés par la vie).

Ses coups de gueule, ses coups de génie, son humour facétieux ... la poésie de son emploi du temps de ministre.

Tout est encore là et nous porte à continuer ... car les grillages, Serge, il ne pouvait pas les encadrer.

POUVOIR

NOM : _____

PRENOM : _____

Ne pouvant assister à l'assemblée Générale de l'association **Menhirs Libres** du 11 Mars 2016, je donne pouvoir pour me représenter et voter à ma place à :

Signature :

Date :

NB : les pouvoirs peuvent être donnés à tout membre de l'association **Menhirs Libres**, à jour de sa cotisation ou à un membre du bureau. Cependant, aucun adhérent ne peut disposer de plus de 4 pouvoirs.

Menhirs Libres -La petite métairie- 56340 Carnac- ☎ 02-97-52-17-31

Courriel : menhirslibres56@orange.fr

ABONNEMENT AU BULLETIN

Cocher la case si nouvelle adresse

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ CP : _____

Adhésion à l'Association

Tarif normal : 10 € x _____ Autocollant (s) : 1,50 € x _____

Tarif réduit : 5 € x _____ Total général :

Votre adresse courriel : _____@_____

Libeller votre chèque à l'ordre de : Association Menhirs Libres- La petite Métairie -56340 Carnac-